

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 924

présenté par

M. Barrot, rapporteur thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 26

Au début de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« Aux fins »,

les mots :

« Au sens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.